

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément CE 1907/2006 (REACH)

Date de la dernière vérification : 2018-11-19
Date de révision : 2018-11-19
Date de publication : 2018-06-22

Numéro de version : 2.0

Dernières modifications dans rubriques : 8.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Fiche : 33735
Code de produit : 8826 520 00010
Fournisseur : ORO-PRODUKTE MARKETING INTERNATIONAL GMBH

Im Hengstfeld 47
D-32657 Lemgo
Allemagne
TEL:(+49) 5261-28 893-0
FAX:(+49) 5261-28 893-48

Désignation : CA6520/00 SENSEO LIQUID DESCALER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description générale : DESCALING AGENT
Application : Divers
Utilisations déconseillées : Données non disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur fiche de données de sécurité : Philips Electronics Nederland B.V., Philips Environment & Safety, High Tech Campus 37, 5656 AE Eindhoven, Tel. +31 (0)40 27 41 645
Département responsable : hazcom@philips.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +31 (0)497-598315

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

(CE) n° 1272/2008

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux
Irritation oculaire grave

Catégorie 1
Catégorie 2

H290
H319

2.2. Éléments d'étiquetage

(CE) n° 1272/2008

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H319 Provoque une grave irritation oculaire.

Conseils de prudence

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P264	Se laver mains/peau soigneusement après manipulation.
P280.3	Porter équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Composant(s) dangereux : non applicable

Remarques étiquetage : L'étiquette basé sur tests exécuté par le fournisseur.

2.3. Autres dangers

Si applicable: voir rubrique 6.1 et rubrique 7.1.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	No. Index	Pourcentage(%)	Étiquette
	No. CE	No. d'enregistrement		
ACIDE CITRIQUE	77-92-9 201-069-1	01-2119457026-42	≥25.0 - <50.0	GHS07 H319 Eye irrit. 2

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Peau	:	Enlever aussi rapidement que possible les vêtements souillés. Retirer aussi rapidement que possible les restes de matière de la peau (par exemple rincer abondamment à l'eau). En cas d'exposition grave, prévenir le médecin.
Ingestion	:	Si la victime est consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS la faire boire. En cas de troubles de caractère général la transporter aussi rapidement que possible à l'hôpital; autrement prévenir le médecin.
Inhalation	:	Conduire la victime aussi rapidement que possible à l'air frais et la laisser se reprendre. En cas d'exposition grave prévenir le médecin. En cas de problèmes respiratoires: défaire également les vêtements serrés et si la victime est consciente la mettre en position semi-assise. En cas d'interruption de la respiration, pratiquer IMMÉDIATEMENT la respiration artificielle et transporter la victime aussi vite que possible à l'hôpital.
Yeux	:	Rincer abondamment et longuement à l'eau. En cas de troubles de la vue, transporter immédiatement à l'hôpital; autrement prévenir le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peau	local	:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
	généralités	:	Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau sèche, sèche, eczema.
Ingestion	local	:	La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
	généralités	:	La substance peut être absorbée par déglutition.
Inhalation	local	:	La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
	généralités	:	Probablement absence d'absorption significative.
Yeux	local	:	La substance provoque des irritations : rougeur, douleur.
Remarques symptômes		:	La substance a un effet sur: le sang.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour des conseils sur la suite du traitement prendre contact si nécessaire avec un centre (national) anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Extincteurs adaptés
déterminé par les environs

Extincteurs inadaptés
non traçable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux formés en cas de feu : monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection et utiliser l'appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions

Utiliser équipement de protection. Voir la rubrique 8.
Lire l'étiquette avant utilisation.

Procédure en cas d'urgence

N'est pas à prévoir.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Conformément aux prescriptions légales locales et nationales, les restes de produit ou les emballages vides non nettoyés doivent être incinérés dans des installations d'incinération appropriées ou déversés dans des décharges agréées, si autorisé.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédure en cas fuite

Absorbez le liquide avec des matériaux absorbants appropriés. (p.ex. du Powersorb, du sable sec, du kieselguhr, de la vermiculite, etc.), puis, à l'aide d'une pelle, mettez le mélange dans des sacs en plastique et transportez-le vers le lieu de collecte des déchets dangereux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 pour l'équipement de protection personnelle approprié.
Voir la rubrique 13 pour des renseignements supplémentaires sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les précautions sur l'étiquette.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et de l'équipement de protection. Se laver les mains après avoir quitté la zone de travail.

Aspiration locale : Dépendant des conditions de traitement, mais au minimum une bonne ventilation de l'espace.

Code de stockage (en faveur de PGS 15) : C3

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Voir aussi éventuels conseils de prudence dans la rubrique 2.2.
Stocker le produit frais, sec, dans un endroit bien aéré, dans un emballage origine et fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition :

s'applique à: Pays-Bas

N'a déterminé aucune valeur TWA.

ACIDE CITRIQUE

s'applique à: Allemagne (20 °C; 1013 mbar)

*TWA(8 heures): 2 mg/m³

TWA(15 minutes): 4 mg/m³

ACIDE CITRIQUE(comme poussière inhalable)

ACIDE CITRIQUE(comme poussière inhalable)

C=Ceiling; S=Skin

Remarques limite(s) d'exposition :

aucun(e)

DNEL (Derived No Effect Level)

Données non disponibles.

PNEC (Predicted No Effect Concentration)

Eau douce: 0.44 mg/l

Eau salée: 0.044 mg/l

Usine de Traitement d'Eaux Usées (STP): 1000 mg/l

Sédiment eau douce: 34.6 mg/kg

Sédiment eau salée: 3.46 mg/kg

Sol: 33.1 mg/kg

ACIDE CITRIQUE

ACIDE CITRIQUE

ACIDE CITRIQUE

ACIDE CITRIQUE

ACIDE CITRIQUE

ACIDE CITRIQUE

Source : ECHA

Source : ECHA

Source : ECHA

Source : ECHA

Source : ECHA

Source : ECHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle avisé :

Mains	:	gants en caoutchouc butyle gants en chlorure de polyvinyle (P.V.C.)
Temps de pénétration	:	Pour information: consultez le fournisseur des gants.
Yeux	:	lunettes de sécurité avec protections latérales
Respiration	:	aucun (en cas de ventilation suffisante)
Peau	:	vêtements de protection (tels que: tablier, une combinaison, des bottes)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État d'aggrégation	:	liquide	
Couleur	:	incolore	
Odeur	:	caractéristique	
Seuil olfactif (20°C; 1013 mbar)	:	non recherchable	
pH	:	1.5	
Point/gamme de fusion	:	non recherchable	
Point/gamme d'ébullition	:	non recherchable	
Point/gamme d'éclair	:	non applicable	
Vapeur rapidité/gamme	:	non recherchable	
Inflammabilité (solide, gaz)	:	données non disponibles	
Limites d'explosion	:	non applicable	
Pression de vapeur	:	non recherchable	
Densité relative	:	1.146 (eau=1) (20 °C)	
Solubilité dans l'eau	:	complètement	
Log Po/w	:	-1.7	ACIDE CITRIQUE
Température d'autocombustion	:	non applicable	Source : Chemicalcards
Température d'analyse	:	non recherchable	
Viscosité	:	non recherchable	
Explosions possibles de substances solides dans l'air	:	non applicable	
Propriétés comburantes	:	non	

9.2. Autres informations

Solubilité dans gras	:	non recherchable
Charge électrostatique	:	non

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Voir rubrique 10.2 - 10.6.

10.2. Stabilité chimique

La substance ou le mélange est stable dans des conditions normales. Voir aussi rubrique 10.4.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction à l'eau	:	non
D'autres conditions dangereuses	:	Données non disponibles.

10.4. Conditions à éviter

De la chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Réactions dangereuses avec	:	agents oxydants, cyanides, bases, agents réducteurs, métaux, nitrates métalliques
----------------------------	---	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits d'analyse dangereux en cas chauffage : aucun(e)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale LD-50: 5400 mg/kg (ORL-RAT)	ACIDE CITRIQUE	Source : ECHA
Toxicité aiguë par voie cutanée LD-50: >2000 mg/kg (SKN-RAT)	ACIDE CITRIQUE	Méthode : OECD 402

Source : ECHA

Toxicité aiguë par inhalation

Il n'y a pas de données disponibles.

Test d'Ames

négatif

ACIDE CITRIQUE

Source : Merck

Corrosion cutanée/irritation cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la corrosion cutanée/irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une grave irritation oculaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la mutagenicité sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la cancérogénicité.

Informations complémentaires relatives à la cancérogénicité (NTP, IARC, OSHA)

NTP: non IARC: non OSHA: non ACIDE CITRIQUE

Toxicité pour la reproduction

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée.

Danger par aspiration

La substance ou le mélange n'est pas classé pour la danger par aspiration.

Symptômes

Peau	local	:	La substance provoque des fourmillements : rougeur.
		:	Dégraisse la peau: en cas de contact prolongé: peau rèche, sèche, eczema.
	généralités	:	Probablement absence d'absorption significative.
Ingestion	local	:	La substance provoque des fourmillements : mal de gorge.
	généralités	:	La substance peut être absorbée par déglutition.
Inhalation	local	:	La substance provoque des fourmillements en cas de pulvérisation : mal de gorge.
	généralités	:	Probablement absence d'absorption significative.
Yeux	local	:	La substance provoque des irritations : rougeur, douleur.
Remarques symptômes		:	La substance a un effet sur: le sang.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecotoxicité

LC-50: >100 mg/l/96H (Fish)

ACIDE CITRIQUE

Source : Chemicalcards

EC-50: 160 mg/l/48H (Daphnia)

ACIDE CITRIQUE

Source : Chemicalcards

12.2. Persistance et dégradabilité

Besoins en oxygène biologique : 0.526 g/g
(5)

ACIDE CITRIQUE

Source : Merck

Besoins en oxygène chimique : 0.728 g/g

ACIDE CITRIQUE

Source : Merck

Biologique(5)/chimique besoins : 0.723

ACIDE CITRIQUE

en oxygène quotient

Décomposabilité : facilement

ACIDE CITRIQUE

Méthode : OECD 302B

Source : Fournisseur

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration : non recherchable
(BCF)

Log Po/w : -1.7

ACIDE CITRIQUE

Source : Chemicalcards

12.4. Mobilité dans le sol

Constante d'Henry : 3.2E-8 atm m3/mol

ACIDE CITRIQUE

Source : Easi View

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

NTP	National Toxicology Program
KHC	Known Human Carcinogen
RAHC	Reasonably Anticipated Human Carcinogen
IARC	International Agency for Research on Cancer
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
UN	United Nations
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
IATA	International Air Transport Association
ICAO	International Civil Aviation Organization
EmS	Emergency Schedule

* Modifications par rapport à la version précédente.

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont considérées comme exactes à la date de publication. Philips Electronics Nederland B.V. ne donne aucune garantie quant à sa teneur, ni à son adéquation à une fin ou un usage particuliers.